

15 février 1989

CHIBROXINE 0,3 %, collyre 5 ml

Lab. MSD-CHIBRET

norfloxacin

Tableau A

Classe : Ophthalmologie - anti-infectieux

Demande d'inscription sur les listes Sécurité Sociale et Collectivités

Avis de la Commission

La norfloxacin est la première fluoroquinolone administrée par voie locale, à être mise sur le marché sous forme de collyre.

Les indications thérapeutiques sont :

Le traitement des affections superficielles de l'oeil et de ses annexes dues à des bactéries sensibles à la norfloxacin : conjonctivite, ulcère cornéen infectieux, blépharite, orgelet.

Les études figurant au dossier ont montré l'efficacité et la bonne tolérance du produit.

En terme de comparaison, il semblerait que la norfloxacin en collyre allie les avantages de la rifamycine et ceux de la gentamicine.

- Par rapport à la gentamicine, elle est plus active sur les Gram +, fréquemment associés dans la pathologie infectieuse oculaire, ainsi que sur les *Pseudomonas* souvent rencontrés chez les porteurs de lentilles où les sujets immunodéprimés. Enfin elle ne semble pas induire de résistance.

- Par rapport à la rifamycine, elle se présente sous forme de solution prête à l'emploi et non colorée.

Il en résulte pour CHIBROXINE une amélioration du service médical rendu par rapport aux collyres existants.

Proposition d'inscription sur la liste des médicaments remboursables aux assurés sociaux et sur la liste des produits agréés aux collectivités et divers services publics.

A l'occasion de l'examen de ce dossier, la Commission regrette de constater que les collyres antibiotiques sont trop souvent prescrits de manière abusive dans des indications bénignes où des collyres antiseptiques suffisent.

Ces pratiques contraires au bon usage des soins nécessiteraient de la part des pouvoirs publics une intervention auprès des fabricants.